

CHAPITRE 11 : LIEN ENTRE L'ETUDE D'IMPACT ET L'ETUDE DE DANGERS

Sommaire

| | | |
|---|---|---|
| 1 | CONTEXTE DU CHAPITRE 11..... | 3 |
| 2 | DEFINITION DE L'ETUDE D'IMPACT ET DE L'ETUDE DE DANGERS | 3 |
| 3 | DONNEES COMMUNES A L'ETUDE D'IMPACT ET L'ETUDE DE DANGERS | 5 |

Liste des tableaux

| | |
|--|----------|
| Tableau 1 : Données communes à l'étude d'impact et l'étude de dangers | 5 |
|--|----------|

1 Contexte du chapitre 11

Ce chapitre a pour objectif d'apporter les éléments demandés à l'item 11 de l'article R.122-5 II du Code de l'environnement :

« Lorsque certains des éléments requis en application du II figurent dans l'étude de maîtrise des risques pour les installations nucléaires de base ou dans l'étude des dangers pour les installations classées pour la protection de l'environnement, il en est fait état dans l'étude d'impact. »

2 Définition de l'étude d'impact et de l'étude de dangers

L'étude d'impact d'une installation présente l'installation en fonctionnement normal en phase chantier et en phase d'exploitation. Elle permet d'estimer les effets probables de l'installation sur la santé et l'environnement ainsi que les mesures prises pour éviter, réduire et si possible compenser les effets de l'installation. Son contenu est précisé au chapitre 1 de la présente étude.

Quant à l'étude de dangers d'une installation, elle permet d'identifier les sources de danger de l'installation (milieu naturel, substances concernées, procédé, ...). Elle analyse les risques en situation accidentelle afin de démontrer la gestion du risque industriel vis-à-vis des populations. Elle propose des mesures de maîtrise des risques afin d'empêcher ou limiter les conséquences d'un accident majeur hors site de l'installation. Elle est structurée de la manière suivante :

- le chapitre 1 « Objet de l'étude de dangers », qui présente le contexte et l'objet de l'étude ;
- le chapitre 2 « Description de la zone d'étude et de son environnement », qui présente un descriptif de l'environnement de la zone d'étude, afin de localiser les intérêts à protégés. Il traite des populations, des zones éventuellement protégées, des établissements recevant du public (ERP), des voies de communications, des captages d'eau potable, ... ;
- le chapitre 3 « Description de l'installation de traitement des nitrates », qui présente le projet, notamment les activités et les équipements présentant un potentiel de dangers ;
- le chapitre 4 « Analyse des risques externes » est dédié à la présentation des risques externes au site qui pourraient potentiellement atteindre les installations étudiées : il s'agit principalement des risques naturels, du risque industriel au voisinage, du transport de matières dangereuses (TMD) ;
- dans le chapitre 5 « Identification et caractérisation des potentiels de dangers », une première analyse des sources de dangers est réalisée. Un inventaire des substances chimiques avec présentation de leur classement selon le règlement CLP (classification et étiquetage des produits chimiques), ainsi qu'une évaluation des activités et équipements pouvant être des sources de danger potentielles sont réalisés ;

- le chapitre 6 « Enseignements tirés du retour d'expérience (REX) », qui présente une analyse du retour d'expérience d'opérations similaires ;
- le chapitre 7 « Dispositions prises vis-à-vis de certains risques », qui présente les dispositions génériques retenus afin de limiter les risques ;
- le chapitre 8 « Analyse préliminaire des risques », qui présente l'analyse des risques qui recense de manière exhaustive les événements redoutés pouvant conduire à des phénomènes dangereux ;
- le chapitre 9 « Evaluation de l'intensité des phénomènes dangereux », qui présente une analyse des conséquences des accidents éventuels des événements redoutés sélectionnés à l'issue de l'analyse des risques ;
- le chapitre 10 « Effets Domino » traite des éventuels effets dominos que pourraient générer les installations étudiées sur les autres équipements et autres installations du site ;
- le chapitre 11 « Organisation de la sécurité et moyens d'intervention », qui présente l'organisation de la sécurité du site et les moyens d'intervention à disposition dans le cas où un scénario d'accident s'initierait ;
- le chapitre 12 « Conclusion de l'étude de dangers ».

A noter que l'étude de dangers fait également l'objet d'un résumé non technique.

3 Données communes à l'étude d'impact et l'étude de dangers

Quelques éléments apparaissent à la fois dans l'étude d'impact et l'étude de dangers. Il s'agit de :

- la description du projet et des sources potentielles d'agressions externes associées à l'environnement du site ;
- la description de l'état initial du site et de son environnement.

Les chapitres de l'étude d'impact pour lesquels il existe des liens entre les deux études sont les chapitres 2 « Description du projet » et 3 « Etat initial du site et de son environnement ». Suivant la thématique abordée (étude d'impact ou étude de dangers), la description est adaptée et le niveau de détail plus ou moins important dans une étude ou dans l'autre. En particulier, les descriptions relatives à l'environnement du site sont complémentaires entre les deux études. Elles s'inscrivent dans une démarche adaptée qui vise à apprécier la compatibilité de l'installation avec son environnement tant en fonctionnement normal que dégradé ou accidentel.

Dans le cadre de l'étude de dangers, l'environnement du site est également décrit, d'une part en tant que source potentielle d'agression (aléas naturels, installations voisines, voies de circulation...) et d'autre part comme « cible » des possibles effets engendrés par le site (occupation des sols, milieu naturel, installations voisines...). La description des populations est également menée de façon à permettre la détermination de la gravité des accidents.

Le tableau ci-dessous indique les chapitres dans lesquels les informations sont communes.

| Chapitre de l'étude d'impact | Chapitre de l'étude de dangers | Commentaire |
|--|---|--|
| Chapitre 1 : Introduction | Chapitre 1 : Objet de l'étude de dangers | Ces chapitres présentent les contenus de l'étude d'impact et de l'étude de dangers |
| Chapitre 2 : Description du projet | Chapitre 3 : Description de l'installation de traitement des nitrates | Ces chapitres présentent une description détaillée de l'installation |
| Chapitre 3 : Analyse de l'état initial du site et de son environnement | Chapitre 2 : Description de la zone d'étude et de son environnement | Ces chapitres présentent une description de l'environnement à proximité de la zone d'implantation de TDN |

Tableau 1 : Données communes à l'étude d'impact et l'étude de dangers

Les autres chapitres de l'étude d'impact et de l'étude de dangers sont spécifiques à ces deux types d'études. En effet, l'étude d'impact s'attache à présenter les effets du fonctionnement normal de l'installation alors que l'étude de dangers concerne les phases incidentelles ou accidentelles.

On trouve donc dans l'étude d'impact, une description du projet axée sur les consommations et les rejets alors que dans l'étude de dangers, cette description est plutôt axée sur les potentiels de dangers des produits et les paramètres de fonctionnement des installations. Ces deux paragraphes descriptifs sont complémentaires de la description du projet faite dans le volume 1 du dossier.

Par ailleurs, les éléments figurant dans l'étude de dangers, et notamment dans les analyses de risques, concourent à l'analyse des effets du projet sur la santé et la sécurité publiques telle que mentionnée au 3° du II de l'article R.122-5 du Code de l'environnement.